



BON DE PRÊT de BACS MANIFESTATION

Date de la demande

ASSOCIATION

Association :

Contact :

Tél portable :

MANIFESTATION

Manifestation :

Date :

Adresse :

Commune :

L'organisateur de la manifestation reconnaît avoir pris connaissance du règlement

PRET de BACS MANIFESTATION

Date prêt des bacs manif : **NOM et signature emprunteur**

Nb de bacs manif prêtés :

Heure de remise des bacs manif :

Lieu de remise des bacs manif :

RESTITUTION des BACS MANIFESTATION

Date retour des bacs manif : **NOM et signature emprunteur**

Nb de bacs manif restitués :

Heure de reprise des bacs manif :

Lieu de reprise des bacs manif :



REGLEMENT DE PRET de BACS MANIFESTATION

1. PROPRIÉTÉ

Les bacs manifestation restent la **propriété de la CCDSV**.

En cas de détérioration ou de perte, l'association signataire du bon de prêt sera facturée par la CCDSV du montant correspondant au préjudice.

2. RESPONSABILITÉ

L'association reste seule responsable des conséquences lors d'accidents ou d'incidents impliquant l'usage ou la présence des bacs manifestation, mis gracieusement à disposition par la CCDSV.

3. MODALITÉS DE MISE À DISPOSITION

L'association émet une demande de prêt de bacs manifestation.

Les bacs manifestations seront remis dans un lieu à définir avec la CCDSV : site de stockage, site de la manifestation ou tout autre lieu situé sur une des communes du territoire de la CCDSV.

Des sacs jaunes translucides seront fournis avec les bacs manifestation. Ces sacs jaunes sont destinés à recevoir des emballages légers définis dans les consignes de tri en vigueur sur les communes gérées par la CCDSV.

Les déchets non valorisables seront éliminés règlementairement par l'organisateur de la manifestation.

4. COMMUNICATION

L'association s'engage à communiquer sur cette opération de bacs manifestation, mise en place dans une politique de **prévention des déchets** favorisant le réemploi.

L'association s'engage à **faire trier au mieux les participants** et à mettre en place des opérations complémentaires de réduction des déchets et du respect du cadre de vie.